

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Monsieur Rémi Tremblay et madame Josée Tremblay
680, rue Léon

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par monsieur Rémi Tremblay et madame Josée Tremblay pour leur propriété située au 680 rue Léon;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif permettre une hauteur de mur du garage supérieure à la hauteur des murs de la maison, contrevenant ainsi à l'article 5.5.1.4 point 4 du règlement de zonage 707;

CONSIDÉRANT QUE le garage déjà construit a une hauteur de 19' et que la nouvelle résidence aura une hauteur de 15' 6";

CONSIDÉRANT QUE le garage est à plus de 50 mètres de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le garage est déjà en place;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 7 décembre 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu _____ que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Rémi Tremblay et madame Josée Tremblay.